grange, rue des Longues-Haies, cour Vromandt, 22. — Louis Leeuw, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 22. — Adrien Lecerf, rue du Beau-Chêne, 10. — Maxime Noulez, rue du Chemin de Fer, 41 bis.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 juin 1875. — Adélaïde Anselin, 74 ans, ménagère, rue des Longues-Haies prolongée, maisons Genart. — Marie Vanhove, 39 ans, ménagère, rue des Longues-Haies prolongée, cour Genart, 10. — Louis Florin, 69 ans, ouvrier, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 11. — Hélène Bouche, 2 mois, au Cul-de-Four, maisons veuve Deleporte, 5.

Du 21. — Clémence Croisez, 4 mois, au Pile, rue n° 7. — Henri Peau, 5 mois, à la Potennerie, maisons Jean-Louis Lefebvre. — Maria Lesage, 22 ans, dévideuse, rue Charles Quint, 53. — Benque, présenté sans vie, rue de la Redoute, maisons Pollet. — Eugène Vanoutreve, 25 ans, sellier, Hôtel-Dieu. — Edouard Waeles, 4 mois, rue Pellart, 38.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 24 juin 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LÉON-CLOVIS MEURISSE, étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Paris, membre de la société d'Emulation de Roubaix, décédé à Roubaix, le 31 mai 1875, à l'âge de vingt-et-un ans et cinq mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **Obit solennel anniversaire** sera célébré le mercredi 23 juin 1875, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI DURIEZ, époux de Dame DEMOOR, décédé à Roubaix, le 3 juin 1874, à l'âge de 49 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

Pèlerinage des enfants de Saint-François d'Assise, à Paray-le-Monial.

Les Pères Récollets nous prient d'annoncer un pèlerinage de Tertiaires de Saint-François, et de toutes personnes dévouées au Sacré-Cœur de Jésus. Ceux qui désirent y prendre part sont invités à se faire inscrire immédiatement, au plus tard le 27 juin. S'adresser au R. P. Raphaël du couvent des Récollets, à Roubaix.

Le pèlerinage sera présidé, à Paray-le-Monial, par le Révérendissime Père général de tout l'ordre de Saint-François. Le pèlerinage durera quatre jours.

Départ de Roubaix et de Lille, le lundi 12 juillet.

Le 14 juillet, réunion à Paray, et consécration des enfants de Saint-François au Sacré-Cœur, par le Révérendissime Père ministre général.

Le 16 juillet, les pèlerins seront rendus à Roubaix et Lille.

Le prix d'aller et retour ne dépassera pas 65 francs en 2me classe, et 50 francs en 3me.

Pompes funèbres. — COURTOT-UTTERNHÖVE, rue de l'Alouette, 59, Roubaix. (*Voir aux annonces*).

Faits divers

— Il paraît que l'indisposition subite qui a atteint Maillot lorsqu'on lui a annoncé sa grâce, et qui a nécessité son transport immédiat à l'infirmerie, a pris un caractère assez grave.

Ne serait-ce vraiment pas bien étrange, si ce condamné à mort allait mourir de sa commutation même?

Ce serait la première fois que, dans les annales de la justice, pareil cas se présenterait.

— Le capitaine anglais Lawson vient de découvrir dans la Nouvelle-Guinée, île située en vue de l'Australie, une montagne d'une hauteur prodigieuse qu'il a appelée *Mont d'Hercule*.

Sa hauteur est de 10.929 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que le mont Everest, le sommet le plus élevé du mont Himalaya et du globe, n'a que 9.667 mètres.

Le capitaine Lawson n'a pu monter qu'à 8.435 mètres. A cette altitude, le sang lui sortait par les yeux et par les oreilles, et il faillit périr par suite de la raréfaction de l'air.

— On signale une découverte curieuse. C'est celle d'un papier rendu incombustible dans la plus complète acception du mot, et avec lequel pourraient être faits les registres de l'Etat, les actes de l'état-civil, les billets de banque, et même et surtout les dossiers judiciaires. Cette découverte en appelle une autre, non moins importante, qui, jadis, a été de la part du ministère des finances l'objet de vives préoccupations. Il s'agirait de trouver une encre absolument indélébile.

— Un officier de chasseurs, qui revient d'Afrique, racontait dernièrement l'histoire d'un beefsteack arabe.

Il y a quelques mois, dit-il, je faisais partie d'une petite colonne envoyée en expédition dans le Sahara.

Pendant une longue marche, un turco tomba frappé d'apoplexie. On n'avait pas le temps d'enterrer le malheureux, on laissa là son cadavre; seulement, le chirurgien qui voulait, disait-il, faire une expérience sur le tannage de la peau humaine, lui coupa un grand lambeau de chair et le mit dans les fontes de sa selle.

Le soir, on campa.

Le cuisinier fit manger aux officiers un magnifique beefsteack, un châteaubriand exquis, que chacun trouva excellent.

On demanda au Vatel comment il avait pu se procurer un beefsteack en plein Sahara; mais il se contenta de sourire malicieusement.

Le lendemain matin, le chirurgien fut très étonné de ne plus retrouver son lambeau de chair humaine dans les fontes de sa selle:

Il appelle son ordonnance et lui demanda ce qu'il en a fait.

— Mais, major, répond le soldat, en voyant un morceau de *bœuf* dans vos fontes, j'ai pensé que vous vouliez le manger, et je l'ai donné au cuisinier, qui vous l'a servi hier soir.

Jamais, depuis, le chirurgien et les officiers n'ont voulu toucher à un beefsteack.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. *Edouard VERBRUGGHE*, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges

Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garantis.*

Nouvelles du soir

Dépêche télégraphique

Service particulier du *Journal de Roubaix.*)

Bruxelles, 21 juin,

Le *Nord* assure que M. Perponcher a remis à M. Aspremont une nouvelle note remerciant le gouvernement belge de ses dernières communications; on dit que la note est conçue en des termes très amicaux et qu'elle met fin d'une façon satisfaisante à l'incident allemand-belge.

Elle sera probablement communiquée à la Chambre demain. HAVAS.

Berlin, 21 juin — On mande de Vienne, 21 juin :

L'entrevue de l'Empereur de Russie et de l'Empereur François-Joseph à Romotan, n'a aucun rapport avec la politique; elle est simplement motivée par l'amitié qui unit les deux souverains; Aucun ministre, ni russe, ni autrichien n'assistera à l'entrevue.

Rome 21 juin. — A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, le Pape a reçu aujourd'hui plusieurs nobles romains.

Le Saint-Père, répondant à l'adresse qui lui a été présentée, a dit qu'il se félicitait d'être resté au milieu de ses romains, lorsque les événements de 1870 lui avaient peut-être conseillé d'agir autrement. Les sentiments des romains envers le Saint-Siége ne se sont jamais démentis. Le Pape a ensuite rappelé le souvenir de ces événements et la fidélité de son armée. Il a ajouté qu'actuellement un grand nombre de personnes ont ouvert les yeux et établissent des parallèles qui ne sont pas défavorables au Vatican.

Parlant ensuite des bruits relatifs à une réconciliation entre le Saint-Siége et le gouvernement italien, le Pape a dit que ces bruits ne méritent même pas d'être répétés. Il a constaté que les sentiments d'affection et de dévouement envers le Saint-Siége vont tous les jours croissant en France, en Autriche, en Espagne, dans la glorieuse Allemagne catholique et dans les autres pays. Mais ce qui le console le plus, a-t-il ajouté en terminant, c'est l'affection de ses fidèles romains. Le Pape a prié Dieu de les maintenir dans ces sentiments et leur a donné sa bénédiction.

La santé du Pape est excellente.

Rome. 21 juin.

Les élections municipales ont eu lieu hier.

Les journaux n'ayant attribué à ces élections aucun caractère politique, les électeurs n'ont pas été nombreux.

Garibaldi porté candidat pour tous les partis, est arrivé en tête de la liste avec 3,795 suffrages.

Le général Menabrea est également élu. (*Agence américaine.*)

Londres, 22 juin. — Une grève a éclaté dans les charbonnages de Forest Dean à cause d'une réduction de 10 0/0 sur les salaires.

Le sultan de Zanzibar a rendu visite hier à la reine au château de Windsor.

Londres, 21 juin. *Chambre des Communes.* — M. Bourke, répondant à M. Dilke, dit : La seule information que le gouvernement ait reçue au sujet d'une expédition russe à Kissar, provenait d'un extrait de la *Gazette du Turkestan*. Le gouvernement communiquera cet extrait à la chambre, M. Bourke croit qu'il est très probable que cette expédition sera accompagnée d'une escorte militaire.

Lord Hamilton répondant à M. Richard, refuse de communiquer les instructions données par le Gouvernement à Sir Douglas Forsyth, parce que cette communication pourrait compromettre le but de la mission anglaise en Birmanie

Madrid, 21 juin, soir. — (source alphonsiste). La prise du village de Miravet, par le général Martinez Campos, est confirmée. L'artillerie a commencé à consumer la petite forteresse et l'arsenal où les carlistes ont déposé les provisions de guerre. Une brèche est déjà faite. On croit qu'on ne tardera pas à prendre cette forteresse, qui aurait facilité aux carlistes le passage de l'Ebre.

Santander, 21 juin, soir. — La dépouille mortelle de don Sébastien est arrivée de France. Pendant toute la journée les navires qui se trouvaient dans le port ont tiré des coups de canon par intervalle en signe de deuil.

Barcelone, 21 juin, soir. (*Source alphonsiste.*) — *Dépêche officielle.* — Le général Martinez Campos annonce que les carlistes qui sont dans le fort de Miravet ont demandé à parlementer.

Le château fort de Flix, situé sur la gauche de l'Ebre, près de Miravet, a été pris par les libéraux après une attaque énergique.

Tandis que Martinez Campos obtenait ces avantages sur l'Ebre inférieur, la division Montenegro mettait en déroute les bandes de Dorregaray, commandant les carlistes du centre, aux environs de Cherta et de Figuerolas dans la province de Castellon.

Cours officiels de la Bourse

du 21 juin. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	90 75	Certificat de sortie 77	.. ..
id. en tonnes	90 25	Mélasse de 1.100 k.d.	850 ..
id. épurée	90 25	id. de raffinerie	60 50 à ..
Huiles de lin en fûts d.	74 ..	Spiritueux 1.100 q.d.	50 50 à ..
id. en tonnes	75 50	Furiens 3 m 100 k.d.	70 ..
Sucre 1000. 88 r. 10	134.57	75 ..	
id. 2e0 disp.	64 ..	id. supérieur	58 50
id. blanc 3 disp.	68 ..	Suifs	92 ..
id. bonne paris	147 ..	Huiles	195
Cafés 100 k. Para	150	Riz	150
Cafés 100 k. ent. Java	225	Guerguell	190
id. Haïti	200	Trinidad	150
id. Ceylan	215	Cafroque	100 à 400
id. belle verte	165		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 21 juin — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	90 75	Pariné 3 m. cour.	56 .. .. ..
id. courant	90 50	id. Juill.	56 75 .. ..
id. Juil.	91	id. aout	56 75 57 ..
id. août	91 75	id. 4 sept.	56 50 25 ..
id. 4 derniers	90 25	Pariné cap. cour.	53 .. .. ..
id. 4 premiers	92 75	id. Juil.	53 50 .. ..
Huile de rz disp.	74	id. aout	54 25 .. ..
id. courant	71 25	id. 4 sept.	55 75 .. ..
id. Juil.	71 75	Derbley	50 50 .. ..
id. aout	71 25	Rhin courant	25 .. .. ..
id. 4 prem.	71 50	id. Juil.	25 25 .. ..
id. 4 derniers	71 50	id. aout	25 50 .. ..
Spiritueux dip.	50 50	id. 4 sept.	26 50 26 75
id. courant	50 50	Seigles courant	17 75 .. ..
id. Juil aout	51 25	id. Juil.	17 75 .. ..
id. 3 m.p.	.. ..	id. mars avril	.. ..
id. 4 derniers	51 75	id. aout	17 75 18 ..
Sucre 88 dip. 10	13 37 75	id. 4 sept.	18 25 .. ..
id. 7/0 dip.	60 75		
id. blanc 3 dip.	68 25	Suifs	92..
4. à liv. juil-aout	68 50		
id d'octobre	.. ..		
raffinée	147 .. à 150 ..		

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Cte pr.	Cte du 21 juin.
Courcelles-Le	1900. ..	>>>> >> >>>> >>
Crespin-lez A	310 ..	310 >> >>> >>
Marly . .	625 >>	650 >> >>> >>
Annoeulin-D.	770 >>	>>> >> >>> >>
Rive-de-Gier.	1000. ..	>>>> >> >>>>

MARCHÉ DE CASSEL du 17 juin

299 hect. de blé vendus, de	20 .. à 18 ..		
15 — de fèves, de	21 ..	19 50	
25 — d'avoine, de	139 60	10 50	
.. — de graine de lin, de	.. ..	.. ..	
.. — de colza, de	.. ..	.. ..	
.. — de cameline, de	.. ..	.. ..	
7500 kil. beurre en bloc, le kilog	3 60	3 70	
900 Beurre en pièces, demi-kil. de	1 75	1 90	
Œufs (les 26), de	1 60	1 70	
Lin (la botte de 4 k. 500 gr.) e	3 ..	3 50	
Prix moyen du blé	20 60		

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Prix moyen de l'hect. de blé.		Pain de ménage le kilogr.
Hazebrouck	21 10	27 .[.
Bailleul	21 ..	26 .[.
Cassel	20 00	25 [illegible]
Estaires	19 50	27 .[.
Merville	20 25	25 .[.
Steenvoorde	20 40	.. .[.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 21 juin.

SUCRES	Cours offic.		Demand	offert
Sucre fad. 88 degr.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — n° 7 à 9	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k., 1.	151 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 10.88.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disp.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	46 50	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. dis. ne	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse disposa.	47	.. ..	.. ..	.. ..
— — — à livrer.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 livrer	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 dern. ne	51 ..	.. ..	51 ..	50 50
— 2 proch.	.. ..	.. ..	49 50	49 ..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 21 JUIN.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURTEAUX les 1 00 kil.	
Colza.	90 91	.. ..	22 ..	24 ..	20 50	21 50
— sp. p. q.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
OEill. b. goût	.. ..	.. ..	36 ..	41 ..	25 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	20 ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	18 ..	.. ..
Lin du pays	69 50	.. ..	21 ..	23 ..	24 ..	.. ..
Lin étranger.	68 50	.. ..	23 ..	.. ..	26 50	25 50

MARCHÉ DE CAMBRAI du 19 juin.

Blé blanc	19 ..	à 20 50	GRAINES		
Blé roux	17 ..	19 ..	Œillette	40 ..	41 ..
Seigle	12 ..	13	Colza	25 ..	26 50
Avoine	10 ..	11 50	Cameline	.. ..	.. ..
Far. 1re qté	30 ..	.. ..	Lin	.. ..	.. ..
» 2e qté	34	.. ..	HUILES		
TOURTEAUX			Œillette 1re qté	105 ..	
Œillette	20 ..	.. ..	» 2e qté	.. ..	
Colza	19 ..	.. ..	Colza épurée	87 ..	
Cameline	.. ..	.. ..	» brute	81 ..	
Lin du pays	27 ..	28 ..	Cameline	.. ..	
Lin étranger	..	.. ..	Lin du pays	86 ..	

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 21 Juin 1875.

Deux heures. — La politique intérieure vient de servir de prétexte à un mouvement de réaction. Il fallait, après une hausse aussi rapide, trouver un motif d'arrêt; heureusement pour les meneurs que la commission des Trente est venue le leur donner. Il eût été difficile, à l'époque où nous sommes, de pousser nos Rentes jusqu'à la fin du mois avec autant de force sans courir des risques de compromettre la situation.

Les haussiers l'ont compris, et la réaction d'aujourd'hui, selon nous, n'est que le fait d'un raisonnement de position de place. Nous sommes trop habitués depuis deux ans à voir la politique servir de prétexte quand elle est favorable aux projets des meneurs, mais elle est mise de côté chaque fois qu'elle leur est nuisible.

Les valeurs de crédit sont un peu influencées par la faiblesse de nos Rentes.

Le Mobilier est tombé à 210 et la Hollandaise à 317.

Les Banques ottomanes ont aussi baissé de 5 fr.

Les actions de nos grandes lignes ont fléchi de quelques francs; on cote le Lyon 932, le Nord 1,003 et l'Est 552.

La baisse que nous avons à signaler sur les valeurs du Canal de Suez, malgré une recette de 730,000 fr., n'a rien qui nous surprenne.

La hausse a été menée trop brusquement, les réalisations devaient fatalement les faire rebaisser. On cote les actions 682 et les délégations 613.

Encore quelques attaques comme celles d'aujourd'hui, et les Lombards perdront le cours de 200 fr.; de 230, cette valeur est tombée à 222.

Les Autrichiens sont lourds à 630.

La Rente italienne est offerte à 73 25.

Les actions du Gaz viennent de franchir le cours de 980 fr. On dit que cette valeur doit atteindre les prix de 1,000 à 1,020 f.

Il a été acheté pour le compte des receveurs 18.000 de 3 0/0 et 26,000 de 5 0/0.

Trois heures. La baisse s'est un peu plus affirmée. Le 3 0/0 est coté 64 20 et le 5 0/0 103 80.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.28, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.36, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.56 s.

Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

GOUVERNEMENT D'HAITI

Emission de 166,906 Obligations de 500 fr.

POUR L'UNIFICATION DE LA DETTE DE L'ÉTAT

Emprunt concédé et sanctionné par l'Assemblée nationale législative d'Haïti. (Loi des 19 février et 11 mars 1875.)

BUT DE L'EMPRUNT

Un Emprunt d'Haïti, de **41,650** Obligations, concédé à MM. Marcuard, André et Ce de Paris, et White Hartmann et Ce de Port-au-Prince, a été émis à Paris, les 5 et 6 mars dernier, par la Société Générale de CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Peu de jours avant l'émission de cet Emprunt, le Gouvernement haïtien ayant résolu d'unifier sa dette, de la faire représenter par un titre unique et d'exécuter des travaux d'utilité publique, l'Emprunt qui fait l'objet de la présente émission a été décidé par le Gouvernement et voté par l'Assemblée nationale législative.

En même temps qu'elle votait le nouvel Emprunt dans sa séance du 19 février, qu'elle ratifiait le contrat de concession dans sa séance du 11 mars, l'Assemblée nationale décrétait le rachat de l'Emprunt de **41,650** Obligations antérieurement concédé.

Le produit du nouvel Emprunt sera en conséquence affecté :

1° A solder complètement et par anticipation le reliquat de la double dette d'Haïti envers la France, reliquat qui n'est plus aujourd'hui que d'environ **10** millions ;

2° A racheter ou à convertir le récent Emprunt de **41,650** Obligations (Emprunt Marcuard, André et Ce et White Hartmann et Ce), émis par la Société Générale de Crédit industriel et commercial;

3° A liquider complètement la dette flottante d'Haïti, montant à 6 millions de francs environ;

4° A exécuter un ensemble de travaux, notamment deux lignes de chemins de fer, destinés à favoriser la production agricole et le développement commercial et industriel du pays.

L'Etat d'Haïti n'ayant contracté aucun autre Emprunt, n'ayant aucune dette en dehors de celles mentionnées ci-dessus, sa dette totale, tant intérieure qu'extérieure, sera donc résumée et unifiée au moyen de l'Emprunt actuel.

PRIX D'ÉMISSION

Les obligations de la dette unifiée d'Haïti sont émises au prix de **420** francs (Jouissance du 1er juillet 1875.)

PAYABLES COMME SUIT :

En souscrivant . . . . . Fr.	**50**
A la répartition.	**70**
Du 1er au 10 août 1875	**100**
Du 1er au 10 septembre 1875 . . .	**100**
Du 1er au 10 octobre 1875	**110**

Au moment de la répartition ou lors de l'échéance successive des termes, les Souscripteurs auront la faculté d'anticiper, sous escompte de **6** pour **100** l'an, les versements non échus. Les Souscripteurs qui libéreront entièrement leurs titres à la répartition, n'auront à payer *qu'une somme nette de* **420,50** *par Obligation.*

Il sera délivré aux Souscripteurs, à la répartition, des titres provisoires revêtus du timbre français, de la signature du Commissaire spécial et délégué du Gouvernement haïtien et du contrôle de la Légation d'Haïti, à Paris. Ces titres, lors de la libération, seront échangés contre des Obligations revêtues du même timbre, de la même signature et du même contrôle.

Les Obligations seront au porteur. Aussitôt après la clôture de la Souscription, toutes les formalités seront remplies pour les faire admettre à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Tous coupons à échéance du mois de juillet seront acceptés en paiement sans commission.

(*Déclaration faite au Timbre le 4 juin 1875.*)

REVENU

Les Obligations rapportent **40** francs, nets de tout impôt et de toute retenue, payables par moitié le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, à Paris, à la légation d'Haïti et au Crédit général français.

GARANTIES

L'Emprunt actuel a pour garantie, indépendamment de tous les revenus généraux de l'Etat, une délégation spéciale de **45** p. **100** sur le produit des Douanes, tant à l'exportation qu'à l'importation.

Cette garantie est spécialement stipulée et consentie dans le contrat de l'Emprunt.

Le produit des droits de Douane s'élève, tant à l'entrée qu'à la sortie, à **27,000,000** francs.

Les dépenses de l'Etat s'élèvent à **14** millions de francs.

La somme nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement de l'Emprunt actuel est, en moyenne, de **7,500,000** francs par an.

L'Emprunt pour l'unification de la dette d'Haïti offre donc les plus larges garanties.

Aux termes des conventions officiellement acceptées par le Gouvernement d'Haïti, un Commissaire spécial, accrédité auprès de ce Gouvernement, sera délégué pour recevoir à la fin de chaque mois, et jusqu'à concurrence du montant de l'annuité, les 25 p. 100 du produit des recettes des Douanes spécialement affectés au service de l'Emprunt.

REMBOURSEMENT

Les Obligations sont remboursables au pair, c'est-à-dire à **500** francs en **40** années, par voie de tirages annuels. — Les tirages auront lieu le **15** décembre de chaque année. — Le premier tirage aura lieu le **15** décembre prochain.

Les Obligations de la Dette unifiée d'Haïti constituent un placement à **9 1/4** p. **100**, net, si l'on ne tient pas compte de la prime de remboursement, ou à **9 3/4** p. **100**, si l'on tient compte de cette prime.

La Souscription sera ouverte les 18, 19 et 20 juin 1875

A PARIS, à la Société du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 104, rue Richelieu;

DANS LES DÉPARTEMENTS, dans chacune des Succursales du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS;

A LYON, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville; à MARSEILLE, 5, place de la Bourse; à BORDEAUX, 29, cour de l'Intendance.

Ainsi que chez tous les Banquiers correspondants de la Société. 9108

En vente au bureau du *Journal de Roubaix*

ACTE DE CONSÉCRATION

AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS

Proposé par notre Saint-Père le Pape Pie IX, approuvé par décret de la sainte congrégation des Rites du 22 avril 1875. — (Indulgence plénière pour le 16 juin 1875).

LA PATRIE (35e année), rue du Croissant, 12, Paris, toujours rapidement et sûrement renseignée, donne en primes gratuites LES

Mémoires de M. Guizot

8 vol. valant 60 fr. en librairie

L'*Univers illustré*, des *partitions de musique* ou des *ouvrages* à choisir dans la librairie MICHEL-LÉVY. — Depuis le 21 juin, la Patrie est imprimée en caractères entièrement neufs (64 fr. par an).

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchite vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614. — Mme la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie de foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tous le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986. — Mlle Martin, de *Suppression des règles* et *Danses de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112. — E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845. — M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffement dans la nuit.

Cure N° 70,421. — M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir. 3.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Léon DAMJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la Maison Abel Pilon à Paris. — On demande des représentants.

106, RUE NATIONALE, 106

(angle du Square Jussieu)

LILLE

MACHINES A COUDRE

Véritables Américaines

WHEELER & WILSON

Unique méd. d'or, Paris 1867

Unique croix de François-Joseph. Exp. 1873

VIENNE

Aucune véritable WHEELER et WILSON sans la marque de fabrique ci contre, qui se trouve sur le mouvement et sur le bâti.

La fabrication de WHEELER et WILSON a dépassé les 800,000 comme numéros d'ordre. Ne confondez pas avec des machines anciennes annoncées ailleurs au dessous du cours Le numéro d'ordre supérieur aux 800,000, se trouvant sur la plaque, est une garantie pour l'acheteur de profiter des derniers perfectionnements.

Toutes les « *SILENCIEUSES* » ne sont que des imitations européennes de la véritable machine américaine WH. et W.

Seul dépôt pour le Nord chez

M. SEELING

106, RUE NATIONALE, 106

CONSTIPATION

Méfiez-vous des purgatifs et laxatifs qui, loin de guérir, rendent la constipation invincible. Seule la Podophylle Coirre, rue du Regard, 24, à Paris, ne purge pas et guérit radicalement. — Envoyer 3 fr. pour recevoir franco. Dépôt dans les bonnes pharm.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

Facilitant la prononciation et la masticatio en nécessitant aucune extraction de racine, s suppriment sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système **américain**

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LA JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix.

A VENDRE OU A LOUER

UNE

MAISON

Située à Roubaix, rue de l'Hermitage. 9042

Etude de Me VANHAECK, notaire à Ascq, successeur de Me REUFLET.

LESQUIN

au hameau d'Engrain

UNE FERME

avec 1 hectare 6 ares

DE

FONDS BATI, COUR ET VERGER

et son avelement

Comprenant une exploitation de **60 hectares**

Occupée par Mme veuve Baeraux

à Vendre

L'an 1875, le Mardi 29 Juin, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère du dit Me VANHAECK.

En cas d'offre suffisante on traiterait avant l'adjudication. 9019

Etude de Me VANHAECK, notaire à Ascq, successeur de Me REUFLET.

Commune de Touffiers

vers Sailly

UNE PETITE FERME

avec **2 hectares 95 ares 17 centiares de fonds bâti**, cour, verger planté d'arbres et labour, divisée en six parties, occupés sans bail par M. Desmettre, au fermage annuel de 550 fr. susceptible augmentation.

à Vendre

L'an 1875, le Lundi 12 Juillet, trois heures de relevée, en la salle de la Mairie de Sailly, par le ministère dudit Me VANHAECK. 9032

DUNKERQUE à proximité de la mer, **deux maisons neuves**, garnies ou non garnies, avec remise et écurie, **à vendre ou à louer**. — S'adresser à M. P. Fontier, marchand de bois, rue du Moulin, 144, à Roubaix. 9054

A VENDRE OU A LOUER

avec force motrice, une filature anglaise complète, laine peignée, de 12 métiers continus, 144 broches chacun.

A VENDRE **en détail**. Une calèche, une belle américaine, un beau coupé.

Tout un important matériel de peignage de laine, un grand tour, un petit tour, des pots en tôle et des dévidoirs.

A LOUER avec force motrice, un vaste rez-de-chaussée pour 150 métiers à tisser. — S'adresser chez M. Duriez fils, filateur, Roubaix. 8517

A LOUER rue de l'Union, un **vaste établissement industriel** disposé pour filature, peignage et tissage mécanique, avec **machine à vapeur de 50 chevaux**. Le preneur aurait la faculté de laisser la maison d'habitation, qui en fait partie, et on lui ferait connaître des personnes désireuses de reprendre des magasins en sous-location. — S'adresser à M. Dazin-Motte. 9096

A VENDRE OU A LOUER

à de bonnes conditions une **filature** de laine peignée d'environ 6.000 broches, de construction moderne, avec **maison** de maître, située au centre d'une ville importante et essentiellement commerçante. — En vue de la situation exceptionnelle